

**SOCOTEC FORMATION GUITRANCOURT**

Route RD - 190 route de Meulan

78440 GUITRANCOURT

Tél. : 01 34 78 44 00

Siret : 83409674500296

CERTIFICAT DE REALISATION

Session N° I26029A - Certificat Réalisation N° 3705244

Je soussignée, Emmanuelle DIMIER-CHARPY, agissant en qualité d'Assistante de SOCOTEC FORMATION GUITRANCOURT, certifie que :

Monsieur ALLAM REDOUANE

Entreprise : LIP COIGNIERES TRANSPORT
78310 - COIGNIERES

A réalisé l'action de formation

CACES ® R484 Catégorie 1 Débutant

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : Manipuler un pont roulant à commande par boîte à boutons et/ou radiocommande dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel conformément à la Recommandation R484 de la CNAMTS Réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste. Choisir et mettre en œuvre les accessoires d'élingage appropriés à la charge pour lever et transférer des charges. Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du pont roulant.

Date(s) et durée : **du mercredi 15 au vendredi 17 avril 2026**
et ce pour une durée de 21.00 heures (pas d'absence)
Format formation : Présentiel

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Action de Formation**

Lieu : Centre de GUITRANCOURT - RD 190 - Route de Meulan - 78440 GUITRANCOURT - Tél : 01.34.78.44.00 -

Catégorie	Type ou Catégorie(s)	Expire le
VALIDEE(S)		
R484	Partie Théorique	
R484-1	CACES Pratique Pont roulant Portique Cde au sol	Testeur : Xavier BOUGOSSE 16/04/2031

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

GUITRANCOURT, le 22 avril 2026

Emmanuelle DIMIER-CHARPY

Assistante

